

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**2<sup>EME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017  
1<sup>ER</sup> ET 2 JUIN 2017**

**N° 2017/E2/031**

**MOTION  
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- **DEPOSEE PAR** : M. Jean-Guy TALAMONI, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

- **OBJET** : EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF EN CORSE PAR L'OCDE.

---

**CONSIDERANT** le rôle fondamental de l'éducation et de la formation dans le bien-être et l'épanouissement individuels,

**CONSIDERANT** nos besoins en éducation et en formation dans le contexte de changement climatique, de révolution technologique et de vieillissement de la population,

**CONSIDERANT** la concurrence mondiale face à laquelle les acteurs économiques sont confrontés et face à laquelle les principales réponses sont l'éducation et la formation,

**CONSIDERANT** l'effet démultiplicateur de l'éducation et de la formation dans la création de richesses,

**CONSIDERANT** le développement de l'éducation comparée, notamment entre les pays de l'OCDE,

**CONSIDERANT** les standards internationaux servant au pilotage et à la gouvernance des systèmes éducatifs,

**CONSIDERANT** l'absence de la Corse dans les études comparatives internationales,

**CONSIDERANT** la situation inquiétante de la Corse dans les études comparées françaises et la place très moyenne du système éducatif français dans les dernières études internationales,

**CONSIDERANT** le besoin de se comparer pour mieux s'évaluer et s'améliorer,

**CONSIDERANT** la délibération de l'Assemblée de Corse du 27 janvier 2017 visant à obtenir un cadre normatif spécifique pour l'académie de Corse,

**CONSIDERANT** le projet éducatif propre à notre île qui doit reposer sur une éducation bilingue et plurilingue,

**CONSIDERANT** les bénéfices cognitifs, culturels et linguistiques apportés par l'enseignement bilingue,

**CONSIDERANT** l'absence de la Corse aux précédentes enquêtes éducatives de l'OCDE et l'intégration du lycée de Balagne dans l'échantillon français de la prochaine enquête PISA,

#### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE** que la Corse ne constitue pas seulement une partie de l'échantillon français mais qu'elle dispose d'une enquête propre en proposant un échantillon représentatif de sa population scolaire dans les prochaines enquêtes éducatives de l'OCDE (PISA, PIRLS, TIMSS).

**MANDATE** le Président du Conseil exécutif, le Président de l'Assemblée de Corse et la Commission des affaires européennes de l'Assemblée de Corse, afin d'engager un échange avec l'OCDE visant à intégrer davantage la Corse à ses prochaines études.